

L'essence de la voix

TECHNIQUE VOCALE / CORPS ET VOIX / JEUX VOCAUX

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir et retourner
par mail contact@silvia-ciliberto.com
ou par courrier à
Silvia Ciliberto
17 Rue de Saint-Cloud
69007 Lyon

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ce bulletin et du chèque 95 € en règlement d'acompte (ordre du chèque : *Graines de SOL - Ciliberto*).

Je souhaite valider mon inscription au stage (*intitulé du stage*) :

.....
.....
du au (*dates du stage*).

Prénom et Nom :

Adresse e-mail :

Portable :

Fait le : ___/___/____ A : _____

Signature avec mention "J'ai lu et j'accepte les conditions générales"

L'essence de la voix

TECHNIQUE VOCALE / CORPS ET VOIX / JEUX VOCAUX

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Veuillez cocher la case correspondante à votre choix.

Je soussigné.e,

Prénom et Nom :

autorise L'essence de la voix à me photographier et me filmer dans le cadre de son activité.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de L'essence de la voix, notamment sur le site internet de la structure, les réseaux sociaux, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique, ...) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de L'essence de la voix qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

n'autorise pas L'essence de la voix à me photographier et me filmer dans le cadre de son activité.

Date et signature :

AUTORISATION POUR MINEUR.E PAR LE PARENT/REPRÉSENTANT LÉGAL

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Prénom et Nom du représentant légal :

Date et signature du représentant légal :



L'essence de la voix

TECHNIQUE VOCALE / CORPS ET VOIX / JEUX VOCAUX

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Réservation d'une place

La réservation de votre place est effective à partir de la réception du bulletin d'inscription et du règlement de l'acompte. Avant réception de ces éléments, aucune réservation ne sera prise en charge.

Un échange d'e-mails ne constitue pas une réservation.

L'acompte ne sera encaissé qu'au moment du stage.

Echelonnement

L'essence de la voix propose un échelonnement du solde en 2, 3 ou 5 fois. Le solde est à régler sur place, le premier jour de stage.

En cas d'échelonnement, tous les chèques sont à fournir et seront encaissés en différé selon le planning convenu ensemble dans un délais de 5 mois maximum après la date de début du stage.

Annulation de votre part

Une fois votre réservation confirmée, vous vous engagez à assister au stage en question. L'annulation se fait sans frais jusqu'à 1 mois avant la date de début du stage.

Passé ce délai, en cas d'annulation de votre part, l'acompte sera encaissé.

Annulation de la part de L'essence de la voix.

Dans le cas où L'essence de la voix se trouve dans l'obligation d'annuler un stage, il sera proposé aux participants une date alternative. Si cette date ne vous convient pas, le chèque d'acompte vous sera renvoyé. L'essence de la voix ne saura en aucun cas accepter la responsabilité des frais engendrés pour les billets de transport ou les hébergements.